

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL  
COMMUNAL SIEGEANT EN CONSEIL DE POLICE  
DU 26 MAI 2025**

PRÉSENTS :

MME CLOET ANN,

BOURGMESTRE-PRESIDENTE ;

M. VAN GYSEL PASCAL, M. HARDUIN LAURENT, M. VACCARI DAVID, M. VARRASSE SIMON, MME DE WINTER CAROLINE, MME  
ROGGHE ANNE-SOPHIE, M. JOUEN CEDRIC

ECHEVINS ;

MME VALCKE KATHY,

PRESIDENTE DU CPAS ;

M. CASTEL MARC, MME VANDORPE MATHILDE, MME AHALLOUCH FATIMA, M. MOULIGNEAU FRANÇOIS, MME NUTTENS REBECCA,  
M. RADIKOV JORJ, M. GISTELINCK JEAN-CHARLES, M. HACHMI KAMEL, ~~MME HOSSEY GAËLLE~~, ~~M. LOOSVELT PASCAL~~, M.  
ROUSMANS ROGER, MME DEMETS SOPHIE, ~~MME VANDENBUSSCHE MARTINE (EXCUSEE)~~, M. MOREL THIBAUT, MME PROUVOST  
SOPHIE, M. LECLERCQ VICTOR, M. VARRASSE SEBASTIEN, M. BRACQ CHARLES, M. MERCIER STEVE, M. PROVIS EMMANUEL, M.  
LELOUP PASCAL, M. SOETE SYLVAIN, M. BENYACOU ABDEL, M. CARRETTE MAXIME, MME CARRETTE NATHALIE, M. NYS JEAN-  
PIERRE, MME CHRISTIAENS VERONIQUE, MME BRACHOT ISABELLE ;

CONSEILLERS COMMUNAUX ;

MME BLANCKE NATHALIE,

DIRECTRICE GENERALE.

M. DELANNOY MAGALI,

COMMISSAIRE DE POLICE.

-----

Mme la PRESIDENTE déclare la séance ouverte, il est 22 h 00'.

**B. CONSEIL DE POLICE****1<sup>er</sup> Objet : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE.**

Mme la PRESIDENTE : Nous passons au Conseil de police. J'invite Madame la Commissaire à nous rejoindre.

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2025 est ensuite approuvé à l'unanimité des voix.

-----

**2<sup>ème</sup> Objet : COMPTABILITÉ DE LA ZONE DE POLICE – PROCÈS-VERBAL DE SITUATION DE CAISSE – VISA**

Mme la PRESIDENTE : Le procès-verbal de vérification de l'encaisse établie au 31 mars 2025 est transmis pour visa au Conseil communal siégeant en Conseil de Police.

L'assemblée adopte ensuite la délibération reprise ci-dessous à l'unanimité des voix.

(voir délibération ci-jointe).

-----

**3<sup>ème</sup> Objet : COMPTE BUDGÉTAIRE – BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS – EXERCICE 2024**

Mme la PRESIDENTE : Nous vous proposons d'approuver le compte budgétaire, le compte de résultats et le bilan de la Zone de Police pour l'exercice 2024. Le compte 2024 se clôture avec un résultat budgétaire de 913.625 € et un résultat comptable d'1.378.176 €. Les dépenses ordinaires s'élèvent à 22.677.864 €, les dépenses de personnel représentent 84 % des dépenses, celles de fonctionnement un peu plus de 7 % et au niveau de la dette, cela représente 9 % des dépenses totales. Parlons maintenant des recettes. Comme vous le voyez, les recettes de transfert représentent 99 % des recettes totales. Le solde comprend les recettes de prestation, les intérêts sur nos comptes de placement et le dividende ETHIAS. La dotation communale représente 67 % de ces recettes de transfert. Vous voyez comme je le dis chaque année un déséquilibre au niveau de la dotation fédérale et de la dotation communale. L'ensemble de ces données a permis le prélèvement pour le fonds de réserve extraordinaire d'un montant de 632.530 € qui servira, entre autres, à financer les dépenses liées à la construction du futur commissariat de police. Au niveau du service ordinaire, vous voyez le solde des provisions au 31 décembre 2024, solde qui reste inchangé par rapport à 2023 avec un montant total de 4.840.253 €. Passons maintenant à l'extraordinaire, le compte du service extraordinaire présente un mali budgétaire de 2.917.347 €. C'est la même explication que pour la Ville. C'est donc dû au fait que l'ensemble des dépenses ont été engagées mais que les emprunts ne seront contractés qu'une fois que les premières factures arrivent. Et le résultat comptable s'élève quant à lui à 7.456.687 €. Quels sont les principaux investissements ? Vous voyez que le montant le plus important, c'est pour l'aménagement du futur commissariat avec l'achat de mobilier et de matériel informatique. Et vient ensuite l'investissement pour la vidéosurveillance urbaine. Voilà donc pour le compte. Je continue avec la modification budgétaire n°1. Comme pour la Ville, cette modification budgétaire est nécessaire pour

introduire le résultat du compte budgétaire de l'année précédente. Cette modification budgétaire se clôture en équilibre à 25.101.495 €. Il y a quelques adaptations comme la prévision d'indexation, l'actualisation des dépenses de fonctionnement et des dotations fédérales. Mais la principale donnée, et ça j'en ai déjà parlé en séance du Conseil communal Ville, c'est la diminution de la dotation communale de 1.869.588 €. Vu les bonis réalisés aux comptes 2023 et 2024 dans le cadre du financement via le Plan Oxygène. Le service extraordinaire se clôture lui avec un boni de 3.225 €. Le programme d'investissement a été actualisé suivant les dernières données et suivant l'état d'avancement des projets. Et pour terminer, vous voyez notre tableau des projections à 5 ans qui est équilibré jusqu'à l'horizon 2030. Voilà donc pour le compte 2024 et la modification budgétaire.

L'assemblée adopte ensuite la délibération reprise ci-dessous par 22 voix (Les Engagés, MR, ECOLO) et 12 abstentions (PS, PTB).

(voir délibération ci-jointe).

-----

**4<sup>ème</sup> Objet : MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N°1 2025 – SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

L'assemblée adopte la délibération reprise ci-dessous par 22 voix (Les Engagés, MR, ECOLO) et 12 abstentions (PS, PTB).

(voir délibération ci-jointe).

-----

**5<sup>ème</sup> Objet : BUDGET 2025 – SERVICE EXTRAORDINAIRE – AFFECTATION D'UNE RECETTE DE VENTE EN FONDS DE RÉSERVE EXTRAORDINAIRE**

Mme la PRESIDENTE : Nous vous proposons de verser en fonds de réserve extraordinaire un montant de 3.800 € correspondant à la vente d'un véhicule.

L'assemblée adopte ensuite la délibération reprise ci-dessous à l'unanimité des voix.

(voir délibération ci-jointe).

-----

**6<sup>ème</sup> Objet : BUDGET 2025 – SERVICE EXTRAORDINAIRE – AFFECTATION DE SOLDES D'EMPRUNT NON UTILISÉS AU FONDS DE RÉSERVE EXTRAORDINAIRE**

Mme la PRESIDENTE : Nous vous proposons de verser en fonds de réserve extraordinaire un montant de 43.899 € provenant de soldes d'emprunt non utilisés.

L'assemblée adopte ensuite la délibération reprise ci-dessous par 22 voix (Les Engagés, MR, ECOLO) et 12 abstentions (PS, PTB).

(voir délibération ci-jointe).

-----

**7<sup>ème</sup> Objet : BUDGET 2025 – SERVICE EXTRAORDINAIRE – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX VOIES ET MOYENS DE PLUSIEURS INVESTISSEMENTS**

Mme la PRESIDENTE : Nous vous proposons de modifier les voies et moyens de plusieurs investissements et d'approuver de les financer via le fonds de réserve disponible pour un montant de 10.244 €.

L'assemblée adopte ensuite la délibération reprise ci-dessous par 22 voix (Les Engagés, MR, ECOLO) et 12 abstentions (PS, PTB).

(voir délibération ci-jointe).

-----

**8<sup>ème</sup> Objet : ZONE DE POLICE – MARCHÉ DE SERVICES – FINANCEMENT DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES AU MOYEN DE CRÉDIT – APPROBATION DES SERVICES RÉPÉTITIFS – RÉPÉTITION N° 1**

Mme la PRESIDENTE : En date du 23 septembre 2024, le Collège communal a approuvé l'attribution de la procédure concurrentielle conjointe "Financement des dépenses extraordinaires au moyen de crédit" à l'établissement de crédit Belfius Bank, Place Charles Rogier 11 à Bruxelles, aux conditions de son offre. Le descriptif technique de la présente procédure concurrentielle prévoyait une durée de contrat de 6 mois avec possibilité pour les emprunteurs de demander des crédits complémentaires ayant le même objet dans une période 3 ans suivant la conclusion du contrat initial. La période 6 mois est arrivée à échéance et nous vous proposons de solliciter l'établissement de crédit Belfius Banque afin qu'il communique une offre de crédits complémentaire sur base des estimations des crédits.

L'assemblée adopte ensuite la délibération reprise ci-dessous à l'unanimité des voix.

(voir délibération ci-jointe).

-----

Mme la PRESIDENTE : Nous passons aux questions d'actualité pour le Conseil de Police. Alors la première question est posée par Fatima AHALLOUCH pour le groupe PS. Elle concerne les vols et les dégradations de véhicules et les tentatives de cambriolage à Mouscron. La deuxième question est posée par Thibault MOREL pour le groupe PTB. Elle concerne l'insécurité dans la rue du Christ. Donc je propose d'abord à Madame AHALLOUCH de poser sa question, ensuite à Monsieur MOREL. Et comme c'est une thématique similaire, il y aura une réponse conjointe par Madame la Commissaire DELANNOY.

Mme AHALLOUCH : Merci. Alors, nous sommes interpellés par de nombreux témoignages de personnes qui nous parlent d'atteintes aux biens tels que leur véhicule ou leur habitation, que ce soit au centre-ville, dans le quartier de la gare ou encore au Nouveau-Monde. Alors on parle de quoi? On parle de cambriolages ou de tentatives de cambriolage, de vols de véhicules, de dégradations de véhicules aussi. Donc là, on parle de vols de roues, de griffes, de rétroviseurs cassés et j'en passe. Il semble qu'il y ait une inquiétude par rapport à ce phénomène. Ma première question c'est: est-ce que les chiffres que vous avez confirmés une augmentation ou alors c'est juste une impression mais ça c'est important de pouvoir objectiver cela? Quels sont les derniers chiffres que vous avez concernant les cambriolages, mais aussi les tentatives de cambriolage, les dégradations de véhicules et les vols de véhicules? Avez-vous constaté donc cette augmentation? Qu'est-il mis en place pour répondre à ces problèmes? Et alors, enfin, quelle est la démarche à suivre pour une personne qui vit ce type de situation? Parce que par exemple faire l'objet d'une tentative de cambriolage, c'est aussi un événement tout aussi traumatisant que le cambriolage. Donc c'est quelque chose qui crée beaucoup d'insécurité et j'aimerais qu'on puisse apporter une réponse à ces questions légitimes. Merci.

-----

Mme la PRESIDENTE : Monsieur MOREL?

M. MOREL : Oui, ce sera Sophie PROUVOST.

Mme PROUVOST : Notre groupe a été interpellé par plusieurs riverains et commerçants de la rue du Christ ces dernières semaines concernant au moins 3 tentatives inquiétantes de cambriolage par effraction qui ont eu lieu ces 2 derniers mois. A chaque fois, le modus operandi était très similaire. Le samedi matin vers 5-6 heures, une personne essayait de rentrer dans une habitation ou un commerce en forçant ou en cognant sur la porte d'entrée. A chaque fois, les riverains ont été alarmés par le bruit engendré et se sont manifestés à coups de cris pour chasser les malfaiteurs. A chaque fois, la personne a pris la fuite, parfois en véhicule. Il s'agit de tentatives très grossières, très mal exécutées, mais qui sont particulièrement insécurisantes pour les gens. Le samedi matin tôt, en général, les gens sont chez eux et risquent de se retrouver confrontés dans leur domicile à un énergumène très énervé. Les riverains nous rapportent qu'ils ont à chaque fois contacté la Police et porté plainte, mais que la réponse obtenue était très laconique et la prise en main insuffisante selon eux. Une voisine indique avoir pris note partiellement de la plaque et l'avoir communiquée aux services de Police, mais que ces derniers ont refusé de visionner les images des caméras publiques installées à la rue du Christ. Nos questions sont les suivantes: avez-vous connaissance de ces faits et plaintes? Pourriez-vous nous indiquer si d'autres faits similaires se produisent dans notre entité? Et que comptez-vous y donner comme suite? Et serait-il possible qu'un manque d'effectifs soit à l'origine d'un éventuel manque de suivi? Si on installe des caméras un peu partout en ville pour améliorer le sentiment de sécurité, il faut aussi en prendre en main l'utilisation de celle-ci, sinon leur efficacité serait très relative. Autant alors investir dans l'humain. Merci.

Mme la PRESIDENTE : Voilà madame la Commissaire, je vous laisse la parole.

Mme DELANNOY : Merci Madame la Bourgmestre, merci pour votre question. Donc Madame AHALLOUCH et Madame PROUVOST, c'est bien ça? Alors, nous proposons donc, comme Madame la bourgmestre l'a dit, de répondre conjointement, vu que vous abordez plus ou moins les mêmes thématiques donc de phénomènes de vol qui seraient perpétrés sur le territoire mouscronnois au cours des derniers mois. Donc depuis le 1er janvier 2025, 83 cambriolages, 89 dégradations de véhicules et 55 vols de véhicules ont effectivement été enregistrés sur notre territoire. Depuis 2020, nos chiffres indiquent que le nombre de cambriolages et de dégradations de véhicules reste stable. En revanche, nous constatons effectivement une augmentation importante du nombre de vols de véhicules sur l'entité. Il s'agit hélas d'une tendance qui est nationale. En 2020, 62 automobilistes avaient signalé le vol ou la tentative de vol de leur véhicule. En 2024, ils étaient 146. Dans le cadre de notre mission portant sur la sécurité publique, la Zone de Police veille à assurer une présence constante et dissuasive sur le terrain. Ainsi, les équipes sont mobilisées 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, afin de garantir une occupation effective du territoire. Cette présence continue permet non seulement de prévenir les actes délictueux, mais également d'intervenir dans les plus brefs délais en cas de signalement, renforçant ainsi le sentiment de sécurité au sein de la population. Parallèlement, l'usage des caméras de surveillance s'est imposé comme un outil incontournable dans le travail quotidien de nos policiers. Ces dispositifs technologiques jouent un rôle essentiel, tant dans l'orientation proactive des équipes sur le terrain que dans la recherche d'éléments probants dans le cadre des enquêtes de police. L'augmentation du nombre de caméras et l'amélioration de la qualité des images ont permis une intensification des recherches menées par nos opérateurs. Depuis le 1er janvier de cette année, plus de 430 recherches ciblées ont été effectuées, notamment dans des dossiers relatifs à des accidents, des vols de véhicules ou encore des faits de violence contre les personnes. Il est à noter que 79 % de ces recherches ont abouti à des résultats positifs permettant de recueillir des éléments cruciaux tels que l'identification des suspects, des plaques

d'immatriculation ou encore des directions de fuite. En 2024, ce sont pas moins de 1.330 dossiers qui ont bénéficié d'investigations via nos caméras contre 1000 en 2023, témoignant l'efficacité croissante de ce dispositif. Enfin, les efforts d'enquête se concentrent particulièrement sur l'effet de cambriolage et de vols de véhicules qui mobilisent toute l'attention des enquêteurs de la section criminalité contre les biens de notre service d'enquête locale. Ces investigations s'inscrivent souvent dans un contexte supralocal, voire souvent international, notamment en ce qui concerne les vols de véhicules où des organisations criminelles opèrent de chaque côté de la frontière, par exemple la France. Récemment, une enquête approfondie a permis d'identifier trois suspects impliqués dans une série de cambriolages qui avaient été perpétrés sur Mouscron. Les suites ont été mises entre les mains du parquet. De manière générale, les victimes d'un délit, quels qu'ils soient, sont invitées à contacter la Police afin d'introduire une plainte, de signaler les faits au minimum. Le constat de Police constitue en effet l'amorce d'un processus policier pénal et administratif. Pour certains faits tels que les cambriolages ou les vols de véhicules évoqués ici, il est essentiel pour la victime d'effectuer cette démarche le plus rapidement possible car des actions policières urgentes sont effectuées dans la foulée. La descente du laboratoire de police technique et scientifique, par exemple, le signalement du véhicule ou de l'objet volé, également le signalement d'un document volé. Je profite de votre interpellation pour rappeler que la zone de police est à nouveau accessible sans rendez-vous depuis plusieurs mois et que nous nous tenons à disposition des citoyens qui ont été victimes de n'importe quel fait, par téléphone également. Notre zone de police est bien évidemment contactable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Merci.

Mme la PRESIDENTE : Oui, merci Madame la Commissaire, pour cette réponse très concrète et précise.

Mme AHALLOUCH : Merci Madame la Commissaire pour les réponses apportées qui montrent que ce sont des sujets qui sont pris au sérieux, mais qui correspondent aussi, enfin qui montrent que l'impression que l'on ressent sur le terrain correspond à une réalité au niveau des chiffres. Vous donnez une information importante concernant le fait que les personnes doivent absolument signaler les choses. Je pense que quand on fait l'objet d'une tentative de cambriolage et s'il n'y a pas eu d'effraction, on n'est pas rentré dans la maison, peut-être qu'on n'a pas le réflexe de le faire. Je pense que c'est important, à la fois pour les chiffres, mais aussi pour ce que vous avez cité, c'est-à-dire qu'on entre dans une procédure policière, administrative, pénale et c'est important de pouvoir relier les éléments entre eux. Ce que j'entends aussi, c'est que c'est compliqué de s'entendre dire mais vous m'indiquez qu'il n'y a plus de prise de rendez-vous, mais qu'il faut prendre un rendez-vous et parfois une semaine, 2 semaines. Et ça, c'est quelque chose que les victimes de délit ne peuvent pas entendre parce que quelqu'un qui se sent en insécurité parce qu'on a essayé de rentrer chez elle, elle n'a pas envie d'attendre deux semaines avant d'être écoutée. Mais c'est important de le rappeler ici et je pense qu'on doit vraiment le répéter et je pense que ça doit être mis en évidence, toute personne qui subit un délit, quel qu'il soit, doit pouvoir et c'est le cas, vous êtes prêt à les entendre et je pense que c'est très important. En tout cas merci pour les réponses.

Mme la PRESIDENTE : Donc les personnes peuvent aller au commissariat sans prendre rendez-vous, ils peuvent aller directement.

Mme AHALLOUCH : Ce n'est pas vraiment ce qui nous revient, mais c'est pour ça que c'est important de le dire et de le redire et de communiquer et donc vous pouvez vous rendre au commissariat de police, même pour une tentative et sans rendez-vous. Merci.

Mme la PRESIDENTE : Voilà et bien ici se termine la séance publique de ce Conseil communal, je remercie le public présent, je remercie les personnes qui nous ont suivi par écrans interposés pour un Conseil communal quand même assez conséquent et donc nous vous fixons rendez-vous pour la prochaine séance du Conseil communal le lundi 23 juin prochain. Voilà, bonne nuit à toutes et à tous.

---

La séance est levée à 22 h 20'.